

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC

Séance du : 29/05/2012

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, Mmes URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, CARRERE Annie,

Absents excusés : Mrs DUCASSE Christophe, DHUGUES Jean –Louis, LOISELLE Elodie, GESTAIN Josiane

Secrétaire : ALEGRET Christian

Objet de La Délibération : 4. Fonction publique /4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT Avancement de grade-mise à jour du tableau des emplois, avec suppression de l'ancien poste.

Le maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2012.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne :

- La création de l'emploi correspondant au grade d'avancement,
- La suppression de l'emploi d'origine.

Vu le tableau des emplois,

Le maire propose à l'assemblée,

La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires.

La suppression d'un emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité de ses membres présents :

- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

Objet de La Délibération : 8. Domaines de compétences par thèmes/8.3 Voirie Voirie, programme 2012

Après présentation par la commission voirie des projets de voirie pour l'année 2012, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et après discussion de retenir les travaux suivants à réaliser sur la commune de Pouyastruc :

- Travaux de curage de fossés
- Chemin des bois
- Rue des Pyrénées
- Cami du Pouyat
- Chemin du stade
- Chemin du Bosquet

- Chemin d'Oléac -Debat
- Chemin des Crêtes
- Point à temps sur la voirie communale
- Création d'un giratoire au carrefour des rues du Centre, des écoles...
- Réparation du pont de Loulès et enrochement partiel d'une berge

**Objet de La Délibération : 8. Domaines de compétences par thèmes/8.3 Voirie
Conventionnement avec la commune d'Oléac-Debat**

La réfection et la consolidation du pont de Loulès, qui seront réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Oléac-Debat nécessite la rédaction d'une convention de partenariat.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer la dite convention présentée à la présente séance du conseil municipal.

**Objet de La Délibération : 3.Domaine et patrimoine/3.3 Locations
Renouvellement de convention du tir à l'arc.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de renouveler la convention d'utilisation de la forêt communale du secteur de Barmalle, par le club des Archers de l'Estéous dont le siège social se situe à la mairie de Pouyastruc et demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette dernière.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents donne son accord.

**Objet de La Délibération : 8. Domaines de compétences par thèmes/8.4 Aménagement du territoire
Etude de faisabilité pour l'assainissement collectif**

Après présentation par la commission assainissement du résultat de l'appel d'offres concernant la réalisation d'une étude complémentaire de faisabilité sur un avant projet sommaire préalable au projet d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir le bureau d'études Boubée – Dupond domicilié à Séméac pour un montant de 13 754 € TTC,
- charge Monsieur le maire d'instruire des demandes de subventions auprès du conseil général et de l'agence de l'eau Adour Garonne,
- autorise Monsieur le maire à signer tous documents se référant à ce marché.

**Objet de La Délibération : 7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires
Décision modificative N°1**

Des dépassements de crédits sont constatés sur deux chapitres 16 et 21. Afin d'équilibrer les comptes 1641, 165 et 2184-13 il est nécessaire de procéder à un transfert de budget.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2012 :

Section Investissement – Dépenses

	<u>Budget</u>
<u>Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts</u>	
Compte 1641 Emprunts	44000.00
Compte 165 Dépôts et cautionnements reçus	0.00
<u>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</u>	
Compte 2184-13 Mobilier	0.00
<u>Chapitre 23 Immobilisations en cours</u>	
Compte 2313 opération 11 : Immobilisation en cours	74020.24

AUTORISE la décision modificative suivante :

<u>Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts</u>	
Compte 1641_ Emprunts en euros (+ 5)	44005.00
Compte 165 Dépôts et cautionnements reçus (+ 800)	800.00
<u>Chapitre 21 – Immobilisations en cours</u>	
Compte 2184 opération 13 – Matériel (+100)	100.00
<u>Chapitre 23 Immobilisations en cours</u>	
Compte 2313 opération 11 : Immobilisation en cours (- 905)	73115.24

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise la décision modificative ci-dessus.

Objet de La Délibération : Questions diverses

Néant

Séance du 29 mai 2012

4. Fonction publique /4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

Avancement de grade-mise à jour du tableau des emplois, avec suppression de l'ancien poste.

8. Domaines de compétences par thèmes/8.3 Voirie

Voirie, programme 2012

8. Domaines de compétences par thèmes/8.3 Voirie

Conventionnement avec la commune d'Oléac-Debat

3. Domaine et patrimoine/3.3 Locations

Renouvellement de convention du tir à l'arc.

**8. Domaines de compétences par thèmes/8.4 Aménagement du territoire
Etude de faisabilité pour l'assainissement collectif**

**7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires
Décision modificative N°1**

Questions diverses

DEBAT Serge

ALEGRET Christian

BERTIER Aline

PAILHAS Michel

LEGRAND Clément

CARRERE Annie

DHUGUES Jean-Louis excusé

DUCASSE Christophe excusé

FERRER Alain

GESTAIN Josiane excusée

IRIGOYEN Bruno

LAPORTE Christophe

LOISELLE Elodie excusée

URRICARIET Cécile